

Lieu dit "Le Couloud" - Feyzin - 2, avenue du 11 novembre 1918  
69694 VENISSIEUX CEDEX

Pour plus d'informations [www.platines.sante.gouv.fr](http://www.platines.sante.gouv.fr)  
[www.hopital.fr](http://www.hopital.fr)

Statut : Privé

Type d'établissement : Participant au Service Public Hospitalier

		Lits d'hospitalisation	Places en ambulatoire
Nombre de lits et places	Médecine, chirurgie, Obstétrique	198	37
	Psychiatrie		
	Soins de suite et de réadaptation		
	Soins de longue durée		
	Postes de dialyse		
	Hospitalisation à domicile		

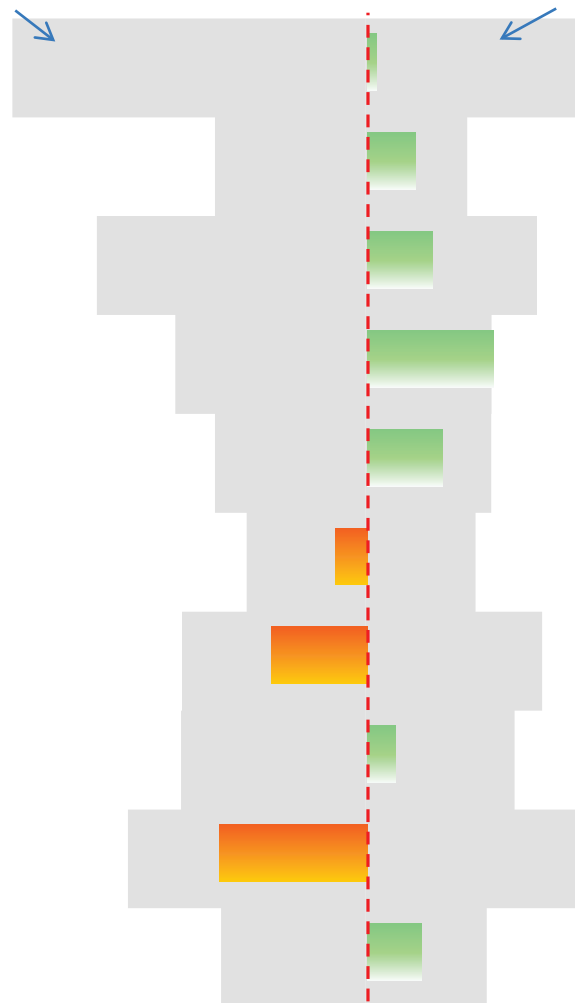
Nombre de sites	1
Activités	Médecine Chirurgie Obstétrique Urgences, chirurgie ambulatoire, chimiothérapie ambulatoire
Secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance externe de la qualité	

<b>THEMES D'EVALUATION</b>	<i>Note sur 10 obtenue par l'établissement</i>	<i>Moyenne nationale</i>
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR _____	7,85	7,79
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE _____	8,87	8,55
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION _____	8,52	8,08
HYGIENE / STERILISATION _____	9,24	8,39
RESPECT DES DROITS DU PATIENT _____	8,59	8,09
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS _____	7,98	8,19
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE _____	7,30	7,96
PREVENTION DES RISQUES _____	8,16	7,97
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES _____	6,69	7,69
MANAGEMENT _____	8,44	8,08

**PROFIL DE L'ETABLISSEMENT**

(écart par rapport à la moyenne nationale)

80% des établissements se situent dans cet intervalle



	Axes d'amélioration		
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●		
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●		
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●		
HYGIENE / STERILISATION	●		
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●		
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS		●	● ●
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE		●	
PREVENTION DES RISQUES			●
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES			●
MANAGEMENT	●		

**Légende :**

**Un point correspond à un axe d'amélioration.  
La couleur indique le niveau d'importance**

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère

	Axes d'amélioration	
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●	
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●	
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●	
HYGIENE / STERILISATION	●	
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●	
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS	●	28b Médecine Chirurgie Obstétrique, L'information contenue dans le dossier du patient est actualisée tout au long de sa prise en charge et également après sa sortie.
	●	24c Médecine Chirurgie Obstétrique, La réflexion bénéfice-risque est prise en compte dans l'élaboration du projet thérapeutique et est tracée dans le dossier du patient.
	●	29a Médecine Chirurgie Obstétrique, La prescription d'examens est justifiée par l'état du patient et mentionne les renseignements cliniques requis et les objectifs de la demande.
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE	●	31a Médecine Chirurgie Obstétrique, Les conditions de prescription des médicaments sont maîtrisées.
	●	31b Médecine Chirurgie Obstétrique, Les conditions de dispensation des médicaments sont maîtrisées.
PREVENTION DES RISQUES	●	11b La gestion des risques est organisée et coordonnée
	●	11c Les résultats issus des analyses de risques permettent de hiérarchiser les risques et de les traiter.
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES	●	41a Les professionnels identifient a priori les actes, processus, pratiques à risque et/ou a posteriori les événements indésirables. Ils mettent en oeuvre les actions de prévention et d'amélioration correspondant à ces situations à risque et à ces événements indésirables.
MANAGEMENT	●	